

COMMUNE DE BURTIGNY

plan d'affectation ■ "Village"

3^{ème} enquête complémentaire du plan d'affectation "Village" portant sur l'ajout de la limite secondaire des constructions souterraines et semi-enterrées sises sur la parcelle n°374

Approuvé par la Municipalité de Burtigny dans sa séance du 7 janvier 2013

Modifications approuvées par la Municipalité de Burtigny :

2^{ème} enquête, dans sa séance du 4 juin 2019

3^{ème} enquête, dans sa séance du 01.06.2022

La Syndique : Valérie JEANRENAUD

La Secrétaire : Irène RICHARD

Soumis à l'enquête publique du 18 janvier au 18 février 2013

Modifications soumises à l'enquête publique complémentaire :

2^{ème} enquête, du 5 juin au 4 juillet 2019

3^{ème} enquête, du 05.03.2022 au 07.04.2022

La Syndique : Valérie JEANRENAUD

La Secrétaire : Irène RICHARD

Adopté par le Conseil général de Burtigny dans sa séance du 8 octobre 2019

Modifications soumises à l'adoption par le Conseil général de Burtigny :

3^{ème} enquête, du 05.03.2022 au 07.04.2022

Le Président : Patrick ROSSELET-PETITJAC

Secrétaire : Barbara GOBALET

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le 24 OCT. 2022

La Cheffe du Département : Christelle BRAYDARD

Entrée en vigueur, le 24 OCT. 2022



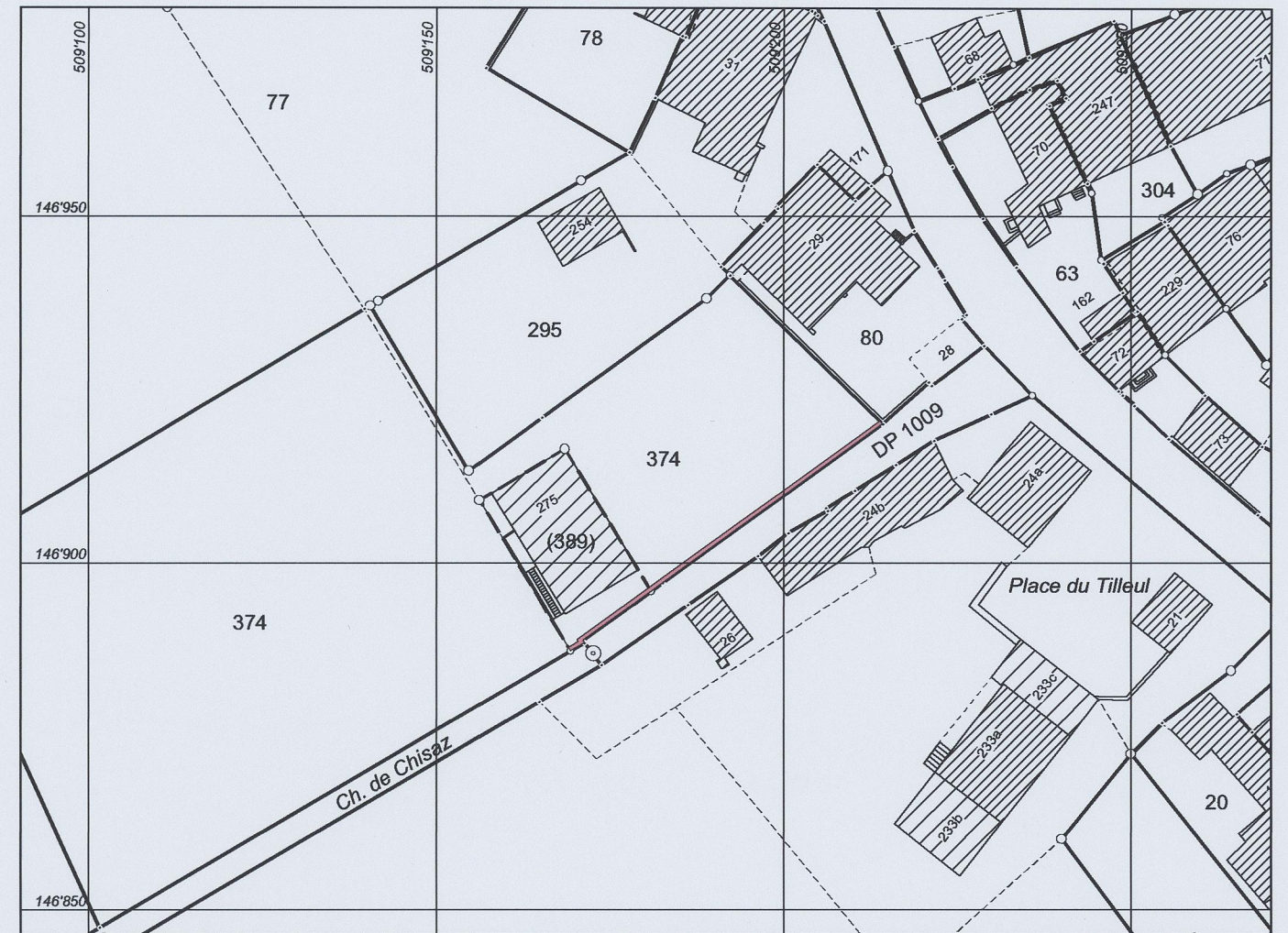
vallon et chanard SA architectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch

Lausanne, 14 janvier 2022

PLAN POUR 3^{ÈME} ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE

échelle 1:1'000

158945



 limite secondaire pour les constructions souterraines et semi-enterrées

Plan cadastral établi sur la base des données cadastrales, fourni par l'ASIT-VD en avril 2019, contrôlé par :

Bovard & Nickl SA
Ingénieurs géomètres officiels
Route de Saint-Cergue 23
1260 Nyon

Fond cadastral avec système de référence MN03, authentifié conformément à l'article 15 RLAT par M. Bovard, ingénieur géomètre breveté à Nyon,

le 27 mai 2019